

Appel à soutien

Nous sommes résident-e-s sans droit ni titre... des squatters, des précaires.

Nous avons emmenagé le 12 octobre 2009. Cette demeure était inhabitée depuis 6 ans, vouée à la spéculation. Les propriétaires veulent faire de ce lieu trois appartements et doivent recevoir 2/3 de financements publics pour sa réhabilitation (soit 70 000 € sur les 110 000 € engagés). Cette démarche s'inscrit dans une politique de revalorisation du quartier Saint-Martin. On rénove. Mais, derrière ces beaux projets immobiliers, se cache une réelle volonté d'écarter les habitant-e-s les plus précaires.

Voici le récit de nos quelques semaines de vie ici.

Dès notre arrivée les propriétaires ont commencé à nous suivre dans la rue, à nous photographier. Puis, les pressions se sont accentuées. Veolia nous a coupé l'eau, bouché la vanne et nous a refusé tout abonnement au réseau d'eau publique. A son tour, EDF a décidé de rompre le contrat signé et de nous couper brutalement l'électricité.

Suite à cela, visite de l'huissier. Nouvelle pression. Rendez-vous au tribunal ce jeudi 5 novembre. Mais c'était compter sans la procédure de la préfecture. Alors que nous sommes entré-e-s en période de trêve hivernale, hier quatre policiers nous ont remis un arrêté préfectoral nous ordonnant de quitter les lieux sous 24 heures. Nous ne disposions que de ces 24 heures pour contester au tribunal cette décision. Un délai trop court ! Notre avocat étant indisponible, l'expulsion est imminente.

Après l'expulsion des squatters de la rue Yves Collet, l'expulsion des Roms sans titre de séjour, la préfecture continue à expulser durant la trêve hivernale.

Rassemblement festif et repas collectif au 23 ter rue Bruat, aujourd'hui 3 novembre à partir de 11 h, pour contester cette expulsion.

Les habitant-e-s du 23 ter rue Bruat